

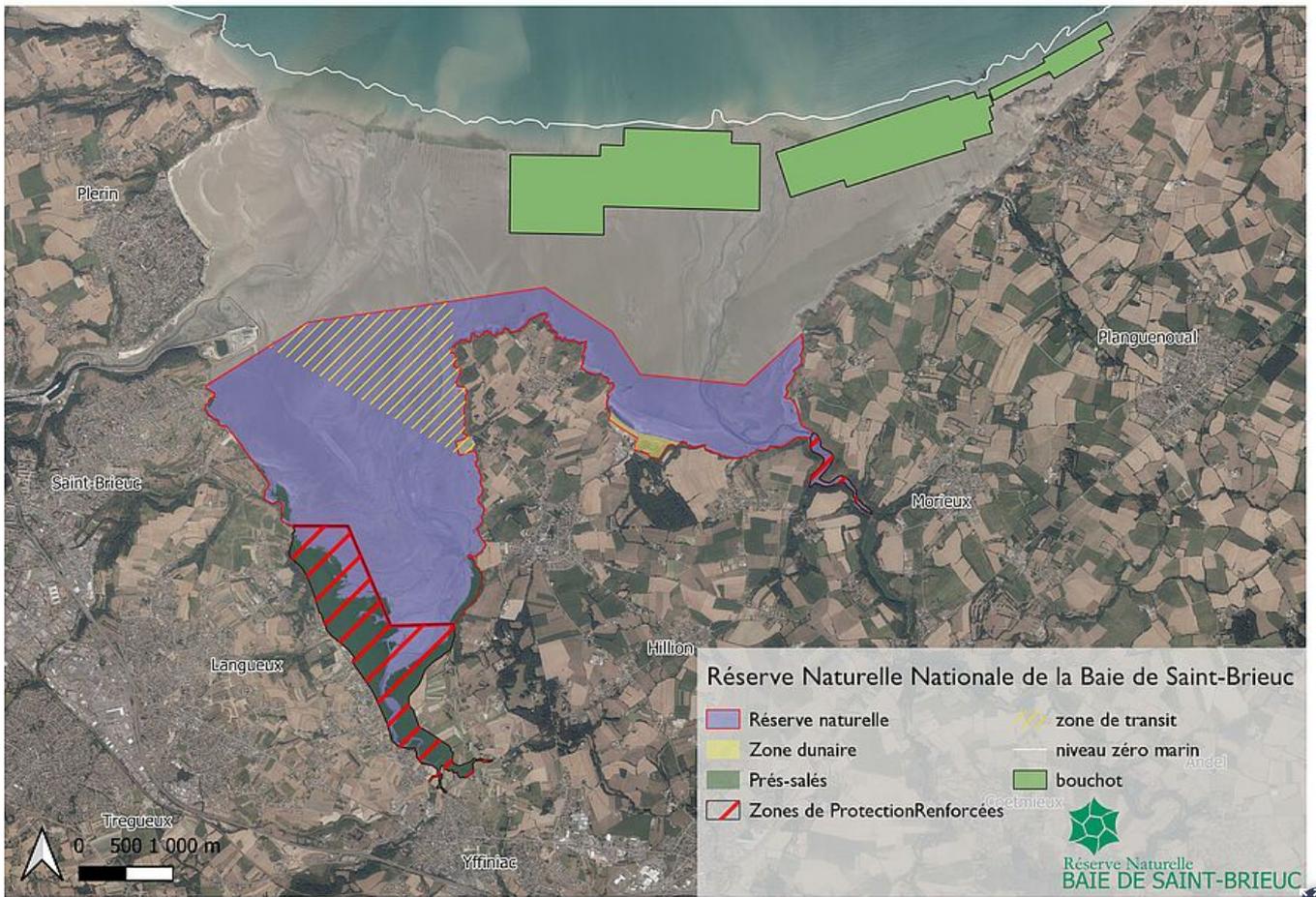
Le territoire de la réserve

Mise à jour le 17 octobre
2021

La Réserve naturelle se situe en fond de baie de Saint-Brieuc, sur la façade nord de la Bretagne (département des Côtes d'Armor). Elle est constituée par l'anse d'Yffiniac et l'anse de Morieux qui s'étendent sur 2900 hectares d'estran sableux. En haut de l'estran, des prés-salés de 125 hectares assurent le lien avec le rivage dans l'anse d'Yffiniac.

Le territoire de la réserve

La superficie de la Réserve naturelle s'élève à 1140 hectares sur les 3000 ha de la zone intertidale du fond de la baie de Saint-Brieuc (soit 38 %).



La partie terrestre de la réserve (7 ha), située sur la commune d'Hillion correspond aux dunes de Bon Abri.

La quasi-totalité de la Réserve naturelle se situe dans le domaine public maritime, au droit des communes de Languoux, Yffiniac et Hillion, et au droit d'une partie des communes de Morieux et de Saint-Brieuc. La partie terrestre de la Réserve, située sur la commune d'Hillion, concerne les dunes de Bon Abri (7ha), dont une partie (4,14ha) est propriété du Département des Côtes d'Armor.

Le balisage de la Réserve naturelle

Le balisage du territoire de la Réserve naturelle comprend :



6 panneaux d'entrée de site



8 panneaux d'information



20 panneaux de limite



14 panneaux chiens en laisse

La façade maritime est délimitée par 10 grosses bouées sphériques et la zone de transit par 8 petites bouées.



bouée de délimitation

La zone de protection renforcée de l'anse d'Yffinac est matérialisée par des balises de 3 m. Les accès terrestres sont fermés par des barrières en bois. Le chemin de boutdeville, permettant de traverser la zone, est matérialisé par des balises en bois.



barrière



chemin de boutdeville

